

ACTION URGENTE

SERBIE. LA MARCHE DES FIERTÉS DE BELGRADE DOIT AVOIR LIEU

Amnesty International craint que le droit à la liberté d'expression et de réunion des LGBT ne soit pas respecté par le gouvernement serbe.

Les organisateurs de la marche des fiertés de Belgrade ont annoncé leur intention d'organiser cet événement en septembre. Ils ont demandé la coopération du ministère serbe de l'Intérieur et d'autres ministères concernés afin de garantir la tenue de ce défilé. Le ministre de l'Intérieur, Ivica Dačić, a publiquement fait part de ses craintes concernant les risques en matière de sécurité liés à la marche des fiertés, et a demandé le soutien du gouvernement serbe, y compris du président, et du maire et de l'Assemblée de Belgrade.

C'est la quatrième fois que cet événement est prévu à Belgrade. En 2010, la police a protégé les participants des contre-manifestants violents ; plus de 100 personnes, principalement des policiers, ont été blessées. Les dommages causés à des biens municipaux ont été estimés à plus d'un million d'euros. En 2009, la marche des fiertés était aussi prévue pour septembre mais elle n'a pas eu lieu car les autorités ont refusé au dernier moment de fournir des services de sécurité, des groupes d'extrême-droite ayant adressé des menaces.

Amnesty International a salué les mesures prises par le ministère de l'Intérieur, notamment la police de Belgrade, pour garantir le droit à la liberté d'expression des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres pendant la marche des fiertés de Belgrade de 2010. L'organisation appelle les autorités à veiller à ce que les mêmes mesures soient mises en place pour le défilé de cette année.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à veiller à ce que la marche des fiertés de Belgrade ait lieu et que le droit à la liberté d'expression et de réunion des militants en faveur des droits des LGBT soit pleinement respecté, notamment en fournissant une protection policière aux manifestants et organisateurs ;
- demandez-leur de publiquement soutenir cet événement et condamner toutes les agressions ou menaces visant les organisateurs ou les manifestants ;
- engagez-les à diligenter sans délai une enquête impartiale et efficace sur toutes les agressions ou menaces dont ont été victimes les organisateurs ou les manifestants de la marche des fiertés, ou toute personne appartenant à la communauté LGBT, et à veiller à ce que les responsables présumés soient traduits en justice.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 10 OCTOBRE 2011 À :

Ministre de l'Intérieur
Ivica Dačić
Bulevar Mihajla Pupina 2
11 000 Belgrade, Serbie

Courriel : info@mup.gov.rs

Fax : +381 11 3613321

Formule d'appel : *Dear Minister,*

Monsieur le Ministre,

Président de la Serbie
Boris Tadić
Andricev Venac 1
11 000 Belgrade, Serbie

Courriel :

kontakt.predsednik@predsednik.rs

Fax : +381 11 3620676

Formule d'appel : *Dear President,*

Monsieur le Président,

Veillez envoyer vos cartes de solidarité à :

Défenseurs des droits civils

Kneza Milosa 83

11 000

Belgrade, Serbie

Courriel : international@parada.rs

Veillez également envoyer des copies aux représentants diplomatiques de la Serbie dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s) ; adresse(s) ; numéro de fax ; courriel ; formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

SERBIE. LA MARCHE DES FIERTÉS DE BELGRADE DOIT AVOIR LIEU

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International peut témoigner de la situation, ayant participé à la marche des fiertés de Belgrade ; l'organisation connaît bien les énormes problèmes auxquels les autorités ont dû faire face en 2010, notamment le ministère de l'Intérieur, qui a dû s'attaquer à un énorme défi en matière de sécurité, causé par les menaces et les actions de groupes d'extrême-droite qui, malgré le déploiement de 5 000 policiers, ont transformé ce qui aurait dû être un moment de célébration en un des épisodes les plus violents que Belgrade ait connus ces dernières années. Peu d'auteurs présumés de ces violences ou des menaces adressées aux organisateurs et partisans du défilé ont été traduits en justice.

Le maire de Belgrade a déjà refusé de soutenir la marche des fiertés en déclarant que cet événement constitue un risque pour « les biens, les membres de la communauté gay, la police et les citoyens de Belgrade ».

Le maire de Jagodina, dans le centre du pays, dont le parti est inclus dans le gouvernement de coalition, a plusieurs fois affirmé que les gays sont malades et que l'homosexualité est contraire aux valeurs religieuses et familiales serbes, et a demandé l'annulation de la marche des fiertés. De plus, des membres de groupes d'extrême-droite ont réclamé l'interdiction du défilé et annoncé qu'ils prendraient des mesures pour l'empêcher d'avoir lieu.

Personnes concernées : organisateurs de la marche des fiertés de Belgrade

Genre h/f : h et f

AU 253/11, EUR 70/014/2011, 26 août 2011

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

